

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFETS DE SERRE

LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHÉ

Pour réaliser votre bilan des émissions de gaz à effets de serre (BEGES), Ithéa vous propose une méthode conçue pour les collectivités territoriales qui s'appuie sur la quantification définie par l'ADEME. Cette méthode permet d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre (GES) directes et indirectes de votre collectivité.

- 1 Quantifier les émissions de gaz à effet de serre de votre collectivité
- 2 Identifier les postes d'émissions qu'il est possible de réduire
- 3 S'inspirer de bonnes pratiques vertueuses, mises en oeuvre dans d'autres territoires
- 4 Sensibiliser votre population et vos agents à la baisse des GES



LA MÉTHODOLOGIE ITHÉA

1 DIAGNOSTIC GES

Cadrage – Réunion de cadrage

Recueil de données et documents – Fiche de recueil d'informations, étude documentaire (documents comptables, PLU, SCOT, etc.), enquête à destination des élus et agents

Restitution – Rapport de diagnostic GES, réunion de restitution

2 PLAN DE RÉDUCTION DES GES

Partage de bonnes pratiques (x50)

Formalisation d'un plan de limitation des GES

Communication auprès de la population

POINTS FORTS

Une méthode de quantification des GES qui s'appuie sur la Base Empreinte de l'ADEME.

Un BEGES sur-mesure, avec une méthode adaptée aux collectivités territoriales.

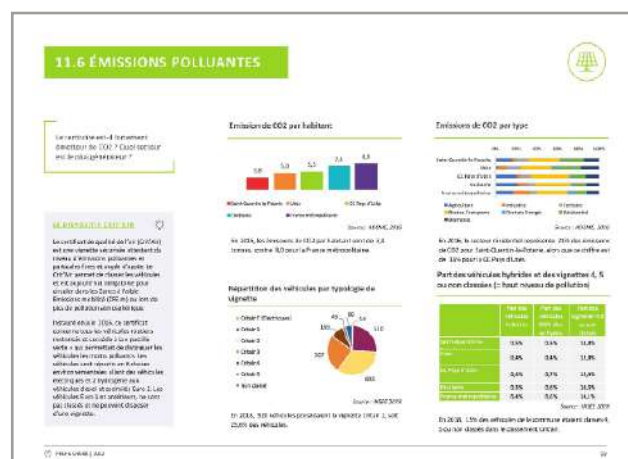
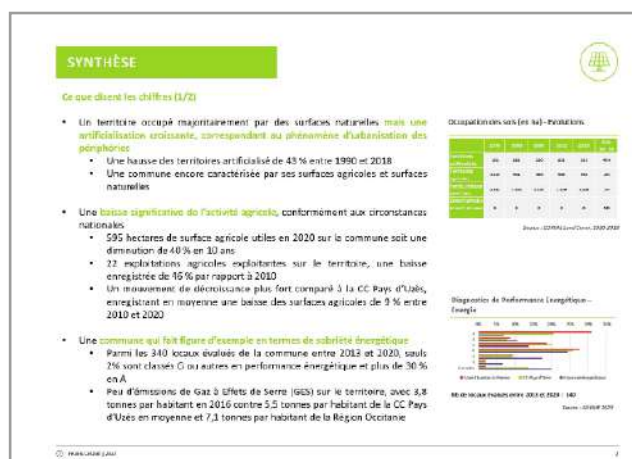
Une analyse en deux axes :
1/ Votre territoire : habitants, logements, entreprises
2/ Votre collectivité et ses pratiques

Une collecte de données rapide et optimisée, qui fait gagner du temps à votre collectivité.



Entre 900 € et 5000 € HT, selon la strate de votre collectivité.

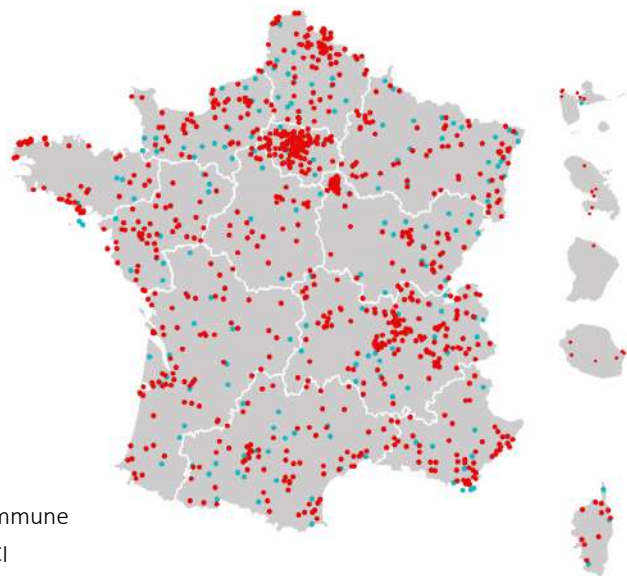
Pour toute demande de devis, contactez-nous à l'adresse communication@ithea-conseil.fr



Des exemples de nos rapports de diagnostic



À PROPOS ITHÉA



Ithéa accompagne les collectivités dans la compréhension de leur territoire et la définition de leurs actions. Notre approche est fondée sur la proximité, l'innovation et l'adaptation à chaque contexte local.

Avec près de 2 000 références, le bureau d'études se structure aujourd'hui autour de deux axes forts :

1/ L'accompagnement des collectivités dans la réalisation de diagnostics et l'élaboration de plan d'actions

2/ Le développement du rapport statistique le plus complet et pédagogique qui existe : le Profil Croisé

Avec la réalisation de votre bilan des émissions de gaz à effets de serre, ce sont nos 2 expertises que nous mobilisons !

Nous intervenons partout en France auprès de communes, EPCI et Départements de toutes tailles.